



## **Fiche de mission de volontariat en service civique en action culturelle**

### **Intitulé de la mission :**

**Favoriser l'accès de toutes et tous à la culture et aux pratiques artistiques & favoriser l'apprentissage et l'expression d'une citoyenneté active par l'art urbain.**

### **Durée & lieu de la mission :**

6 ou 8 mois – à partir du 15 octobre 2024

24h/semaine, au bureau de l'association au 24, avenue Jules Maniez 35000 Rennes.

### **Mission générale :**

Développer des connaissances et compétences en termes de gestion d'actions culturelles axées sur les arts urbains : médiation dans l'espace public, ateliers de pratiques artistiques..

### **Objectifs d'intérêt général :**

- Participer aux actions de médiation et d'éducation artistique et culturelle (EAC) de l'association, pour encourager les projets innovants d'éducation aux arts urbains.

### **Présentation de la structure :**

Teenage Kicks est une association fondée en 1998 par un groupe d'artistes rennais avec pour objet la promotion, la diffusion, la production et le soutien des nouvelles pratiques artistiques, en particulier les arts urbains. L'association a développé ses activités pour aujourd'hui mener de concert plusieurs actions ayant pour épicerie l'art urbain contemporain. La principale étant la Biennale d'Art Urbain qui, tous les deux ans, depuis 2013, réunit une cinquantaine d'artistes à Rennes et Saint-Malo.

### **Détails de la mission :**

- Participer à la conception des outils de médiation autour des œuvres produites par l'association.
- Participer à la médiation pendant les événements organisés par l'association.
- Accompagner le coordinateur à la mise en place d'ateliers et de projets culturels (résidences, actions culturelles à destination du tout public).

En fonction de ses attentes, de ses envies, le/la volontaire pourra être force de propositions pour affiner les contenus et objectifs de sa mission.

**Cadre de la mission :**

Les activités du/de la volontaire s'articulent en complément des professionnel.les et bénévoles de l'association. Le/la volontaire n'est jamais placé en situation d'encadrement ou d'animation directe d'activités qui supposent un diplôme professionnel (BAFA/BAFD, BPJEPS, etc.) et ce même s'il/elle en est titulaire.

**Formation du/de la volontaire :**

Le/la volontaire suivra impérativement les 4 journées de formation civique et citoyenne. Il/elle passera une formation d'une journée avec l'UDSP 35 dans le cadre de la formation aux premiers secours – PSC1.

**Renseignements & réception des candidatures :**

Faites parvenir un document détaillant votre intérêt et vos envies par rapport à cette mission – avant le 17 septembre – à l'adresse mail suivante : [contact@teenagekicks.org](mailto:contact@teenagekicks.org)